



Chambre
de commerce
de l'Est
de Montréal

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Transport en commun : Les projets de l'Est et de l'Ouest peuvent cohabiter

Montréal, le 27 avril 2016 – La Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM) est confiante de voir le projet du prolongement de la ligne bleue du métro vers l'Est se concrétiser et considère que l'annonce du Réseau électrique métropolitain (REM) de l'Ouest ne nuit pas à sa réalisation. La CCEM croit que ces deux projets peuvent et doivent se réaliser en simultanément.

« Après avoir discuté avec l'ensemble des intervenants au dossier, nous n'avons pas d'indicateurs à l'effet que le projet du prolongement du métro est en péril, bien au contraire. C'est une des premières fois que les trois paliers de gouvernement s'entendent pour prioriser ce projet », a déclaré Isabelle Foisy, présidente-directrice générale de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal.

« La Chambre de commerce, comme plusieurs autres intervenants de l'Est, veillera à ce que le projet du prolongement du métro demeure LA priorité en transport et qu'il se réalise. À cet effet, nous lançons l'appel aux citoyens, aux acteurs communautaires, aux élus et au monde des affaires à s'unir derrière ce message et à le réitérer aussi souvent que possible. Nous invitons également les paliers de gouvernement à mettre fin au suspense en complétant leurs négociations et en annonçant le lancement du projet », a ajouté Mme Foisy.

La Chambre de commerce comprend cependant l'empressement de plusieurs intervenants qui ont à cœur l'Est de l'île. En effet, le prolongement de la ligne bleue du métro est étudié depuis plus de 30 ans et la communauté de l'Est a été déçue à de nombreuses reprises sur cette question. Cependant, la Chambre croit que ce n'est pas en opposant les projets ensemble qu'ils se réaliseront plus rapidement. Le projet du REM est positif et important pour la communauté de l'Ouest, tout comme le prolongement du métro pour les citoyens de l'Est.

À propos de la Chambre

La Chambre de commerce de l'Est de Montréal a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts socioéconomiques de ses 1 200 membres et des 32 000 entreprises situées à l'est du boulevard St-Laurent. Couvrant un territoire composé de 850 000 habitants et de 400 000 emplois, la Chambre représente un milieu économique diversifié disposant d'opportunités de croissance importantes.

-30-

Renseignements et entrevues :

David Labrosse, conseiller aux affaires publiques et gouvernementales
Chambre de commerce de l'Est de Montréal

dlabrosse@ccemontreal.ca – T. : 514 354-5378, poste 230 – C. : 514 973-3283